

## Étude de cas relative au projet

### Pescatourisme 83

**FLAG: Groupe Varois**

Le Var, France

#### Présentation du projet

**Ce projet vise le transfert et l'adaptation de l'expérience pescatouristique acquise en Italie au contexte français à partir du département du Var. En plus d'avoir créé une activité de tourisme spécifique, en harmonie avec le type de pêche propre à cette région, ce projet a également mobilisé les acteurs adéquats pour stimuler l'évolution législative nécessaire à sa promotion le long de la côte française.**



#### Contexte et principaux défis



Le superbe littoral méditerranéen du Var se caractérise par un environnement exceptionnel incluant divers sites protégés, parcs naturels et zones de pêche limitée. C'est une région dynamique et en pleine expansion, qui rencontre un succès touristique croissant et englobe quelques zones urbaines extrêmement denses comme Toulon et des hauts lieux touristiques comme Saint-Tropez. Sa population est passée de 628 025 habitants à plus de 1 million au cours des 30 dernières années, et l'espace maritime est fort prisé pour différentes activités : navigation à voile, plongée, pêche sous-marine et petite pêche côtière artisanale. Cette dernière est néanmoins appelée à se repositionner pour assurer son avenir après plusieurs siècles d'existence.

90 % de la flotte de la région (Provence-Alpes Côte d'Azur, « PACA ») est composée de petites navires avec un seul membre d'équipage. La concurrence d'autres secteurs, le déclin général de la pêche et sa marginalisation croissante par rapport au reste de la communauté locale impliquent une nécessité de renouer avec le grand public. Les activités pescatouristiques disposent en outre d'un abondant vivier de clients potentiels.



*Pescatourisme 83* entend aider les pêcheurs locaux à diversifier leurs revenus sans intensifier leurs efforts de pêche, tout en sensibilisant le grand public à la tradition et au patrimoine de la pêche ainsi qu'aux difficultés du secteur. Le développement du pescatourisme dans le Var a néanmoins suscité plusieurs défis.

En plus d'une réticence des pêcheurs vis-à-vis d'activités nouvelles telles que le pescatourisme, deux obstacles techniques ont également nui à la mise en œuvre de cette initiative : a) il n'existe pas de cadre réglementaire spécifique au pescatourisme et b) la France applique un régime fiscal particulier aux pêcheurs et il n'était pas certain qu'ils continuent à en bénéficier s'ils menaient des activités touristiques. Le surcroît d'administration inhérente à la gestion de deux systèmes fiscaux différents contribuait donc à dissuader les pêcheurs.

Ces problèmes techniques, sans parler des investissements requis pour l'adaptation des bateaux de pêche au tourisme ainsi que pour la communication et le marketing nécessaires à la mise en place d'une offre touristique attrayante, représentaient de sérieux obstacles au pescatourisme en France.

<b>Population du Var:</b> 1 001 408 habitants	<b>Superficie/km<sup>2</sup>:</b> 5 973
<b>Densité démographique / habitants/km<sup>2</sup>:</b> 168	<b>Nombre de pêcheurs dans le Var:</b> 227 (sur 216 bateaux)

## Objectifs du projet

L'objectif de Pescatourisme 83 était de mener un projet-pilote le long de la côte varoise afin d'y établir les conditions nécessaires à des activités pescatouristiques dans cette région. L'étape suivante consiste à déployer le pescatourisme dans le Var puis à l'étendre le long de la côte méditerranéenne française, voire au-delà.

Le projet vise plus particulièrement à :

- Démontrer aux pêcheurs la valeur ajoutée des activités pescatouristiques.
- Démontrer aux décideurs politiques la nécessité de stimuler le pescatourisme.
- Déterminer les règles de sécurité pour l'accueil de passagers à bord.
- Procéder aux adaptations nécessaires sur les bateaux participants.
- Développer une offre pescatouristique compatible avec le type de pêche pratiqué dans la région et garantir le respect de l'environnement maritime.
- Tester diverses activités pescatouristiques.

## Description du projet

Le pescatourisme consiste, pour des pêcheurs professionnels, à accueillir un certain nombre de touristes sur leur bateau afin de leur faire découvrir le monde de la pêche et de la mer au travers d'activités récréatives. Dans le contexte du Var, cette pratique a été adaptée au type de bateaux (7-10 mètres avec la plupart du temps un seul membre d'équipage) et se déroule le temps d'une matinée (3-4 heures). Les participants partent avant l'aube afin de relever les filets callés la veille et d'observer et apprendre les techniques de pêche artisanales de la région.

Ce projet inclut :

1. Une étude de viabilité pour la mise en œuvre des activités pescatouristiques dans le Var, ainsi que la détermination des règles de sécurité, des adaptations requises pour les bateaux de pêche, des besoins de formation touristique et des retombées potentielles.
2. La mise au point des modalités pratiques : rôle des pêcheurs individuels et des organisations mobilisées, y compris les offices du tourisme ; campagne de communication.
3. La définition des activités complémentaires envisageables (logement des touristes, vente de produits locaux, etc.)

Il s'agit d'un projet étalé sur 3 ans, de janvier 2009 à décembre 2011, en trois phases majeures :



### Phase préparatoire : de janvier à juin 2009 (6 mois)

- Détermination de tous les critères requis pour la mise en pratique du pescatourisme (règles de sécurité, caractéristiques des bateaux, formation des pêcheurs)
- Définition du type de pescatourisme à mener par les pêcheurs, d'après les types de bateaux et modes de pêche régionaux
- Organisation de l'offre touristique
- Élaboration des supports de marketing
- Conférence de presse avec les médias locaux et régionaux (presse et télévision)

### Phase pilote : de juin 2009 à juin 2010 (1 an)

- Mise en conformité des bateaux par rapport aux normes de sécurité pour le transport de touristes
- Campagne de presse régionale concernant l'activité-pilote
- Tests pescatouristiques entre juin et septembre 2009 (5 bateaux)
- Analyse des résultats

**Phase étendue :** de juin 2010 à décembre 2011 (18 mois)

- Série d'essais plus étendue (offre quasi-finale) de juin à octobre 2010
- Élaboration d'un système de certification du pescatourisme
- Identification d'activités complémentaires
- Essais finaux à partir de juin 2011 afin de valider le système de certification

## Principaux acteurs

Marco Polo Échanger Autrement, une association sans but lucratif spécialisée dans le développement durable local, est le moteur de ce projet. Elle conduit ce projet en partenariat étroit avec le Comité Local des Pêche Maritimes et d'Elevage Marins (CLPMEM) du Var. Elle a néanmoins mobilisé un vaste partenariat pour sa mise en œuvre, articulé autour de 3 missions-clés :

La première incombe au Comité de pilotage, chargé de gérer le projet. Il planifie les activités, supervise les décisions et remédie aux problèmes. Ce comité est composé de :

- Le directeur des affaires maritimes du Var
- Le chargé de mission du service mer du Conseil Régional PACA
- Le chargé de mission su service agriculture, mer et forêt du Conseil Général du Var
- Le président de Marco Polo Echanger Autrement
- Chargé de mission de la Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée
- Le président du Comité local des pêches et des élevages marins du Var
- Un représentant du service environnement de St Raphaël
- Un représentant du Comité Département du Tourisme du Var
- Un secrétaire de séance, le coordinateur du projet Pescatourisme 83.

Ensuite, un panel plus étendu d'organismes publics et privés – incluant des organisations de pêche, des offices du tourisme, des organisations de recherche maritime (IFREMER), des organisations environnementales (WWF) et des services régionaux et départementaux en charge des affaires maritimes – a été mobilisé afin de promouvoir le projet et de diffuser ses caractéristiques au sein de leurs institutions. Il devra également alimenter les réflexions sur les 4 principaux axes du projet : la pêche, le tourisme, l'environnement et la gouvernance locale.



Enfin, trois groupes de travail techniques ont été mis en place au cours du projet et coordonnés par le coordinateur de projet de Marco Polo. Leurs thèmes sont les suivants :

- **Sécurité** : la Direction départementale des affaires maritime et l'Unité littorale des affaires maritimes ont collaboré avec des pêcheurs afin d'identifier des critères de sécurité et d'élaborer des procédures de sécurité pour le pescatourisme.
- **Pêche et tourisme** : l'Office du tourisme et les pêcheurs ont développé le type d'activité pescatouristique à offrir
- **Communication** : l'Office du tourisme, les membres de la commission d'experts et les pêcheurs candidats au pescatourisme ont orchestré la campagne de marketing et de communication.

## Résultats du projet

Il est encore trop tôt pour déterminer avec précision les retombées de Pescatourisme 83. Les pronostics sont fondés sur les résultats obtenus en Italie, où le pescatourisme a démontré que, par rapport à une journée de pêche ordinaire (qui rapporte environ € 350 de bénéfices à un équipage de 2 personnes travaillant 13 heures et attrapant 25 kg de poisson à un prix moyen de € 20 par kg), une journée de pescatourisme génère € 360 de bénéfices pour le même équipage effectuant un travail moins pénible (11 heures) avec 10 touristes payant € 40 chacun. La pêche moyenne serait de 2 à 5 kg de poisson, réduisant ainsi la pression sur les ressources.

Les retombées escomptées dans le cadre de Pescatourisme 83 sont d'ordre :

- **Économique** – en termes de revenu supplémentaire pour les pêcheurs, qui les aidera à surmonter les difficultés engendrées par la réduction des quotas de pêche. Le travail effectué lors d'une journée pescatouristique est en outre moins pénible que celui d'une journée de pêche ordinaire.
- **Social** – en attirant l'attention d'un nouveau public sur la pêche, ce projet le sensibilise aux activités et difficultés des pêcheurs artisanaux (nature imprévisible de leurs prises et concurrence de la pêche industrielle ainsi que de la navigation de plaisance). Cette sensibilisation suscite le soutien du public et peut l'encourager à concevoir la pêche comme une option professionnelle, contribuant à drainer des jeunes vers ce secteur.
- **Culturel** – en exploitant et en promouvant le patrimoine et la tradition que représentent la pêche artisanale et son histoire dans cette région
- **Environnemental** – en plaçant le pêcheur au cœur des efforts déployés pour préserver les ressources halieutiques



Exemples de résultats concrets à ce jour:

Cadre juridique et sécurité:

- Crédit d'un groupe de travail national sur le pescatourisme au sein du Département ministériel de la Pêche et de l'Aquaculture. Il planche notamment sur la législation en matière de sécurité et de fiscalité afin de faciliter le pescatourisme.
- Établissement, en 2009, d'une note réglementaire concernant l'essai des activités relatives au pescatourisme (dans des bateaux avec au moins 2 membres d'équipage)
- Établissement, en 2010, d'une note réglementaire autorisant les bateaux n'ayant qu'un membre d'équipage à prendre part à ces activités-pilotes et à accueillir des touristes à leur bord
- Maintien des exonérations fiscales des pêcheurs pour les activités pescatouristiques<sup>1</sup>.
- Adoption d'un projet de charte nationale pour le pescatourisme.
- Film démontrant les procédures de sécurité liées au pescatourisme dans le Var.
- Document relatif aux mesures de sécurité préventive par bateau dans le Var.
- 11,5 % de la flotte du Var se sont portés candidats à l'essai d'activités pescatouristiques (25 bateaux sur 216).



Activités pescatouristiques:

- 2009: première série d'essais pescatouristiques (5 bateaux avec 2 membres d'équipage)
- 2010: deuxième série d'essais-pilotes (7 bateaux avec un seul membre d'équipage)
- Un total de 12 bateaux équipés et agréés pour les activités pescatouristiques entre 2009 et 2010
- 323 touristes ont testé le pescatourisme dans le Var (2 passagers par semaine en moyenne, selon la météo)
- Un revenu supplémentaire, pour les pêcheurs, d'environ 30 à 70 % (selon la taille du bateau) lors des jours de pescatourisme.
- Un changement d'attitude radical des pêcheurs ainsi que leur implication dans des discussions avec d'autres acteurs du territoire au sujet de la pêche mais aussi sur d'autres thèmes.
- Un changement significatif dans la perception de la pêche par le public participant.



Les principaux bénéficiaires de ces activités ont été les pêcheurs, qui ont pu s'exprimer lors des discussions territoriales visant la diversification de la pêche. Douze d'entre eux sont désormais reconnus en tant qu'acteurs du pescatourisme. En plus d'obtenir un surcroît de revenus pour les jours d'activités pescatouristiques, ils ont mis en œuvre les mesures de sécurité requises et sont bien placés pour développer d'autres activités connexes (restauration et logement, par exemple). Ils ont en outre bénéficié des efforts de marketing des offices du tourisme locaux ainsi que des campagnes de la presse locale et régionale.

<sup>1</sup> À condition que le revenu annuel inhérent au pescatourisme soit inférieur à € 30 000 et représente moins de 50 % de leur revenu global

## Surmonter les obstacles : principaux enseignements

Les deux principaux obstacles étaient la législation restrictive et les réticences des pêcheurs.

Ainsi, il n'existait pas cadre juridique adapté pour l'accueil de touristes à bord de bateaux de pêche. Pour surmonter ces obstacles, il fallait avant tout a) trouver un administrateur public local disposé à accompagner la recherche de solutions réglementaires; b) démontrer l'intérêt et la nécessité d'amender les réglementations pertinentes – autrement dit, prouver que le pescatourisme peut fonctionner; et c) mobiliser un partenariat suffisamment vaste pour susciter une dynamique territoriale locale capable de convaincre les législateurs de la nécessité d'un changement. Confrontés aux preuves issues de très nombreux secteurs différents, les législateurs se sont retrouvés dans une position de prendre en compte les argumentations de demande de changement de réglementation.

Les pêcheurs se sont initialement montrés hostiles à toute suggestion de reconversion émanant de tiers étrangers à leur secteur. Ils étaient, en particulier, extrêmement sensibles à toute mention de problèmes environnementaux ou de diversification. Il a fallu gagner progressivement leur respect et leur confiance en démontrant une compréhension approfondie de la pêche et du territoire ainsi que des problèmes rencontrés par les pêcheurs. La méthode inclusive de Pescatourisme 83 s'est avérée cruciale pour les convaincre non seulement de participer au projet mais aussi de jouer un rôle actif dans son élaboration. À l'issue d'une véritable appropriation du projet, les pêcheurs qui avaient d'abord catégoriquement rejeté le pescatourisme, s'y adonnent aujourd'hui. Mieux encore : ils prennent l'initiative de développer de nouvelles activités.



Le projet doit une grande part de son succès à sa méthode de travail inclusive ainsi qu'à sa conduite par un tiers non partisan (Marco Polo). Ce dernier a réuni les professionnels de la pêche, les instances publiques, les acteurs environnementaux et les offices du tourisme afin de trouver une solution susceptible de réduire les captures et de garantir aux pêcheurs un revenu décent tout en préservant l'environnement et en valorisant le patrimoine de la région.

Impliqués à chaque étape du projet, les pêcheurs ont pris toutes les décisions-clés liées à l'organisation des activités pescatouristiques dans la région. Ainsi, ils se sont véritablement approprié le projet, et une relation constructive entre les pêcheurs et les autres acteurs (publics, environnementaux et touristiques) a remplacé celle de méfiance et de désintérêt qui prévalait initialement.

L'implication d'acteurs capables de mener à bien les changements législatifs nécessaires pour rendre le pescatourisme possible a en outre joué un rôle crucial dans le succès du projet. Ce n'est qu'en les convainquant d'apporter des changements législatifs qu'il est devenu légal d'accueillir des touristes à bord de bateaux de pêche.

## Perspectives d'avenir

La durabilité des activités pescatouristiques individuelles des pêcheurs participants ne fait aucun doute. Les efforts se poursuivent néanmoins pour assurer la pérennité du système global de coordination et de participation à grande échelle. Marco Polo s'attellera à ce projet jusqu'en décembre 2011 afin d'être certain qu'il instaure un système durable et autonome favorisant le pescatourisme dans le Var. Au terme de ce projet de 3 ans, Pescatourisme 83 devrait être un programme territorial durable géré par la communauté des pêcheurs.



Les travaux en cours s'orientent sur deux domaines essentiels :

1. Assurer la durabilité du modèle élaboré pour les activités pescatouristiques dans le Var. Si les pêcheurs individuels comptent poursuivre ces activités, diverses démarches sont toujours en cours pour maintenir le développement du système participatif au-delà de l'implication de Marco Polo. Il importe, en effet, que le pescatourisme se poursuive de façon coordonnée compte tenu des intérêts des différentes parties prenantes (en termes de pêche, d'environnement, etc.) et conserve une bonne visibilité dans l'offre touristique de la région. Les difficultés telles que l'attribution et la mise en œuvre des rôles (coordination, intégration des préoccupations environnementales dans les activités proposées, marketing, communication, etc.) doivent encore être finalisées. La capacité des associations de pêche locales – les Prud'homies – à mener des projets collectifs requiert en outre une attention soutenue.
2. Étendre le pescatourisme à des activités complémentaires : séances de dégustation, logement, liaison avec le tourisme agricole, valorisation des espèces peu prisées de poisson, etc. Marco Polo et les pêcheurs s'efforcent d'étendre et d'exploiter au mieux les activités pescatouristiques.



Enfin, des démarches législatives sont également en cours mais le projet est parvenu à générer l'élan nécessaire pour amorcer le processus relatif aux amendements requis. Ce processus est à présent aux mains des acteurs nationaux concernés. Marco Polo prévoit néanmoins un certain nombre de réunions techniques avec d'autres FLAG français soucieux de développer le pescatourisme dans leur région.

## Transférabilité

Le pescatourisme compte parmi les premières idées qui viennent à l'esprit lorsqu'on explore les pistes de diversification pour les activités des pêcheurs, et la méthodologie de Pescatourisme 83 offre d'excellentes possibilités de transfert à d'autres régions. Précisons toutefois que cette pratique ne détient qu'un potentiel limité pour compenser bon nombre des difficultés inhérentes au secteur de la pêche et ne convient pas nécessairement à toutes les régions. Pour un transfert fructueux vers différentes régions, le promoteur du projet insiste sur l'importance des facteurs suivants :

- définition claire du contexte et des besoins de la région et du public-cible
- recherche des partenaires adéquats pour répondre à ces besoins – et participation réelle de ces partenaires
- développement d'une méthodologie adaptée aux besoins et aux objectifs identifiés

Pescatourisme 83 a déjà suscité l'intérêt de quatre autres FLAG français, qui ont entamé les démarches pour établir des programmes similaires dans leurs régions. Une série d'essais a déjà eu lieu dans la Baie d'Arcachon, tandis que les FLAG suivants étudient la viabilité du pescatourisme : Marennes Oléron, Étang de Thau et Côte basque.

## Coûts et financement

Le coût total de ce projet étalé sur trois ans s'est élevé à € 277 590, ventilés comme suit:

71 % en salaires et charges sociales

15 % pour les services tels que le marketing et l'impression

8 % pour les frais de déplacement

6 % pour la visite d'étude

En plus de cela, la région a financé les dépenses nécessaires pour s'assurer que les bateaux étaient conformes à toutes les normes de sécurité (gilets de sauvetage, radios, etc. pour 11 bateaux et surélèvement des barrières de sécurité de 5 bateaux). Cela a représenté environ € 5 000.

En termes de financement, le coût global de € 277 590 a été assumé par les acteurs suivants:

- Axe 4 du FEP (UE et national) : 31,9 % (€ 86 140)
- Fonds régionaux (Provence-Alpes Côte d'Azur) : 52,4 %
- Département du Var : 10,5 %
- Communauté d'agglomération de Toulon – Provence – Méditerranée : 5,2 %

## Informations relatives au projet

**Titre:** Pescatourisme 83

**Durée:** janvier 2009 – décembre 2011 (3 ans)

**Date de l'étude de cas:** mars 2011

### Promoteur du projet

Marco Polo Échanger Autrement

Remi Bellia, Coordinateur du projet

Tél.: +33 (0) 6 62 42 28 86

[remibellia@marcopolo.asso.fr](mailto:remibellia@marcopolo.asso.fr)

[www.marcopolo.asso.fr/](http://www.marcopolo.asso.fr/)

### Détails relatifs au FLAG

Groupe Varois

Claire Lemoine, Animatrice

[groupefepvarois@gmail.com](mailto:groupefepvarois@gmail.com)

Tél.: +33 (0) 4 96 11 69 42

[Fiche du FLAG](#)

**Éditeur:** Commission européenne, direction générale des affaires maritimes et de la pêche, directeur général.

**Décharge de responsabilité:** La direction générale des affaires maritimes et de la pêche est responsable de la production de ce document mais pas de son contenu. Elle ne garantit pas l'exactitude des données.